

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 27 avril 2026 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 30 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 21 avril 2026 s'est réuni le lundi 27 avril 2026 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, CARUHEL Maud, PASCAL Alain, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, VERDIER Françoise, BORDERIE Philippe, NOSMAS Karen, BLANCHARD Stéphane, QUERE-GRIMES Joëlle, Adjoint. CERUTI Michel, BROUTET Véronique, MARTINO Stéphane, BORDERIE Sophie, LALANNE Christine, BLANC Nathalie, EL AMRANI Nadia, BAYLE Romain, MAROT Emilie, CHAUFFOURNIER Pierre-Yves, JONES Jason, FEYRIT Pierre, FAISANDIER Luc, BELACEL André, BIANCHI Stéphane, CLARE Nathalie, FAURE Sonia, BONNET Christelle, PERALI Valérie, ROTACH Christelle, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : GASSER Anne-Laure, CASAGRANDE Serge, FRANCIS Stéphane.

Pouvoirs : de GASSER Anne-Laure à VERDIER Françoise, de FRANCIS Stéphane à PERALI Valérie

F.11

Budget annexe de CESAmé – Détermination et affectation des résultats – Exercice 2025

Conformément aux dispositions de l'instruction comptable et budgétaire M57, il convient de procéder à l'affectation des résultats dégagés à la clôture de l'exercice 2025.

➤ Résultat de fonctionnement :

Résultat de l'exercice	-28 265,74 €
Résultats antérieurs reportés	84 776,11 €
Résultat de fonctionnement cumulé à affecter.....	56 510,37 €

➤ Résultat d'investissement :

Résultat de l'exercice	-1 104 985,97 €
Résultats antérieurs reportés	672 141,77 €
Résultat d'investissement cumulé	-432 844,20 €

➤ Restes à réaliser :

Restes à réaliser en recettes d'investissement	671 000,00 €
Restes à réaliser en dépenses d'investissement	191 944,28 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	479 055,72 €

Résultat total de la section d'investissement **46 211,52 €**

Au vu de ces résultats, l'excédent de fonctionnement 2025 peut être affecté au budget primitif de CESAME pour l'exercice 2026 comme suit :

- Compte **D001** : besoin de financement d'investissement reporté **432 844,20 €**
- Compte **R1068** : excédent de fonctionnement capitalisé **0,00 €**
- Compte **R002** : excédent de fonctionnement reporté **56 510,37 €**

**Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré :**

Décide d'affecter les résultats de l'exercice 2025 du budget annexe de CESAME au budget primitif 2026 comme suit :

- Compte **D001** - Besoin de financement d'investissement reporté : **432 844,20 €**
- Compte **R1068** - Excédent de fonctionnement capitalisé : **0,00 €**
- Compte **R002** - Excédent de fonctionnement reporté : **56 510,37 €**

Votants : 32 - Abstentions : 00 - Exprimés : 32
Contre : 00 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, le jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 27 avril 2026

La Secrétaire de séance
Karen NOSMAS



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUELET